

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance Souveraine du 25 octobre 1904, a promulgué le nouveau Code de Procédure pénale, qui sera exécutoire à partir du premier janvier 1905.

Par suite, et à dater du même jour (1^{er} janvier 1905), le Code d'Instruction criminelle du 31 décembre 1873, et toutes dispositions de lois et ordonnances en vigueur, contraires au nouveau Code, seront abrogés.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Jeudi soir, M. le professeur Brouardel a fait à Paris, sous la présidence de M. le sénateur Clémenceau, une conférence sur l'intoxication saturnienne, en vue de hâter le vote par le Sénat du projet de loi déjà adopté par la Chambre, et tendant à interdire l'emploi des couleurs à base de plomb.

L'assistance, très nombreuse, comprenait les délégués du gouvernement français et de divers gouvernements étrangers. S. A. S. le Prince s'était fait représenter par M. Gaston Moch, Son Conseiller privé.

Un terrible accident mortel s'est produit vendredi dernier, au port de Monaco, dans des circonstances particulièrement dramatiques : un brave et honnête travailleur, Ferdinand Bolloni, âgé de 32 ans, chef d'équipe d'un des gros chalands à renversement qui amène, de la carrière Saint-Jean, les blocs employés à la construction de la jetée de notre port, a été entraîné à la suite des pierres déversées au fond de la mer, et son corps n'a pu être retrouvé malgré les efforts et les recherches qui ont eu lieu aussitôt après ce douloureux événement. Dès que l'alarme a été donnée, l'ingénieur du port, les entrepreneurs et leur personnel se sont portés en bateau à l'endroit précis où le malheureux Bolloni avait disparu, et le vaillant scaphandrier niçois Pittorino, qui se trouvait justement au port de Monaco quand l'accident s'est produit, s'est mis à la disposition des sauveteurs et, quoiqu'il n'eût pas ses aides habituels, il a procédé à plusieurs plongées qui n'ont, hélas! donné aucun résultat.

Pendant ces recherches infructueuses, les autorités se sont rendues sur les lieux pour procéder à une enquête, et S. Exc. M. le Gouverneur Général, accompagné de M. le Secrétaire Général, s'est fait mener en personne dans un canot pour s'informer sur place des circonstances de ce triste accident et pour assister aux louables efforts qui ont été faits pour essayer de retrouver le cadavre. L'infortuné Bolloni était un chef d'équipe aussi dévoué qu'habile, et sa fin tragique a causé une réelle affliction à ses patrons et à ses camarades.

Informé de ce douloureux événement, M. Batard-Razelière, le distingué ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des travaux du port, a adressé de Marseille, à M. l'ingénieur Chauvet, le télégramme suivant :

Travaux Port Monaco.

Déplore de tout mon cœur épouvantable accident qui attriste chantier travaux port. Veuillez transmettre à famille du malheureux Bolloni, à ses camarades entreprise témoignage ma bien vive sympathie.

INGÉNIEUR EN CHEF.

Ce télégramme a été communiqué aux entrepreneurs MM. Fontana, Gamba et Bulgheroni qui l'ont porté à la connaissance des ouvriers du chantier de l'entreprise, à Saint-Jean-sur-mer.

C'est avec le plus vif plaisir que l'élite de la société monégasque et grand nombre d'hivernants déjà arrivés parmi nous, ont assisté, mercredi dernier, à la soirée de réouverture du théâtre de Monte Carlo. On sait que de grands travaux viennent d'être effectués pour la réfection et l'agrandissement intérieur de la scène, dont les dégagements et la machinerie ne laisseront plus rien à désirer; cette nouvelle installation, dont les détails complémentaires seront achevés incessamment, facilitera dès les premiers jours de décembre la représentation des plus grandioses mises en scène. En attendant, l'active direction de M. Coudert a commencé la saison par une série d'intéressantes reprises d'opérettes du spirituel répertoire de M^{me} Judic. *Lili* a ouvert le feu, et cette pièce, dont le très amusant scénario est agrémenté de couplets devenus rapidement populaires, a retrouvé dès le premier soir à Monte Carlo le gros succès de rire qu'elle a pendant si longtemps obtenu à Paris. On y a chaleureusement applaudi, comme comédienne et comme chanteuse, M^{lle} Esquilar, qui était dignement entourée par les excellents comiques Maurice Lamy, Brunais, par le joyeux ténorino Lagairie, par M^{me} Chalont, MM. Dubuisson et Dorval.

A *Lili* a succédé, samedi soir, *Niniche*, dont l'intrigue à quiproquo a fort réjoui les spectateurs. Aux artistes précédemment cités, il faut ajouter les noms de la gracieuse M^{lle} Elise Puget qui remplaçait M^{lle} Esquilar dans le principal rôle, et de M. Poudrier, dont la réapparition sur notre théâtre a été fort bien accueillie. Avec *Lili* et *Niniche*, duo charmant d'œuvres légères, la direction a fait une réouverture de saison qui nous promet une longue suite de succès, car nous savons que les habitudes sont ici d'offrir à nos hôtes une série de spectacles de plus en plus remarquables. Attendons-nous donc à de prochaines merveilles!

M. Delefortrie, inspecteur général des travaux d'architecture, est reparti samedi pour Paris par le rapide de 2 heures de l'après-midi.

M. Gustave Saige, conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais, est, depuis vendredi dernier, de retour à Monaco.

Le mariage de M^{lle} Paule Colignon avec M. Alfred de Bouchony, marquis de Montalet-Alais, garde général des Eaux et Forêts en France, qui vient d'être célébré dans la Principauté, a provoqué une sincère et vive manifestation de sympathie en ce pays où l'honorable docteur Colignon et sa famille jouissent de l'estime générale.

La cérémonie civile a eu lieu mercredi dernier, à 2 heures de l'après-midi, au Consulat de France, et M. le consul André, après les formalités légales, a exprimé en excellents termes tous ses vœux de bonheur aux jeunes époux et ses meilleurs compliments à leurs parents. Les témoins étaient, pour la mariée, M. le comte Bertora et M. de Loth, premier adjoint au Maire de Monaco; pour le marié, ses oncles, M. le comte de Bouchony, inspecteur des Eaux et Forêts, et M. le comte de Lomède.

A l'issue de cette cérémonie civile, M^{me} Colignon a reçu dans les salons de l'hôtel de Paris, où la plupart des notabilités locales ont tenu à venir saluer et féliciter les nouveaux mariés et leurs parents.

Le lendemain, à 11 heures du matin, la bénédiction nuptiale a été donnée par S. G. M^{gr} du Currel, en l'église paroissiale de Saint-Charles, qui pour la circonstance avait été superbement ornée et qui resplendissait de fleurs et de lumières. Une affluence mondaine des plus brillantes emplissait la nef, et la cérémonie a été rehaussée par l'exécution de morceaux de musique et de chant, très artistiquement interprétés. Avant d'unir les époux, M^{gr} l'Evêque de Monaco leur a adressé une émouvante allocution de circonstance, au cours de laquelle il a fait un délicat éloge de leurs deux familles et a ensuite appelé sur leurs têtes les bénédictions du ciel. Après la messe qui a suivi, le marquis de Montalet-Alais et sa charmante jeune femme ont reçu, à la sacristie, les nouvelles félicitations de toutes les familles qui avaient assisté à cette imposante cérémonie religieuse.

Un très beau déjeuner à l'hôtel de Paris a ensuite réuni les nouveaux mariés, leurs parents, témoins et amis intimes. Dans la soirée, le jeune couple est parti en voyage de nocce pour Rome.

Hier, à 4 heures de l'après-midi, a été célébré, dans l'intimité, à l'Hôtel de Ville de Menton, le mariage civil de M. Charles de Castro, fils du colonel Bellando de Castro, aide de camp de S. A. S. le Prince de Monaco, avec M^{lle} Marcelle Faraldo. Les témoins étaient : pour le marié, ses deux frères, MM. Lucien et Louis de Castro, et, pour la mariée, ses deux cousins, MM. Alphonse Géna et Robert Massa.

Avant d'unir les jeunes époux, M. Biovès, maire de Menton, leur a adressé une allocution empreinte de cordiale et vive sympathie.

La bénédiction nuptiale a été donnée ce matin à 10 heures et demie, en l'église des Pénitents Noirs, au milieu d'une nombreuse affluence d'amis et de personnalités de la Principauté et de la

région, où les nouveaux époux et leurs familles jouissent de l'estime générale et sont aussi connus qu'appréciés.

Les bureaux du consulat d'Italie ont été, samedi dernier, transférés et sont désormais installés à la villa Médecin, rue Florestine, n° 2.

Le premier concert classique aura lieu après-demain jeudi, à 2 heures et demie, sous la direction de M. Léon Jehin. En voici le programme :

Trompeten-Ouverture..... Mendelssohn.
Symphonie en ré mineur (n° 9)..... Beethoven.
Ce qu'on entend sur la montagne..... Liszt.
 Poème symphonique (1^{re} audition).
Sérénade pour petit orchestre..... Saint-Saëns.
Le Vaisseau fantôme, ouverture..... Wagner.

La saison comportera vingt-cinq concerts classiques, qui auront lieu : les jeudis 24 novembre, 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre, 5, 12, 19 et 26 janvier, 2, 9, 16 et 23 février, 2, 9, 16, 23 et mercredi 29 mars ; jeudis 6, 13, 20 et 27 avril, 4 et 11 mai.

Le produit des recettes étant affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas d'entrées de faveur.

Le prix des places est de cinq francs par concert. L'abonnement pour six concerts consécutifs est de trente francs. Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les séries de six concerts seront délivrés au bureau de location qui sera ouvert la veille du concert et le lendemain jusqu'à l'heure du concert. Les séries seront rigoureusement personnelles.

Depuis dimanche, les concerts de l'après-midi ne sont plus donnés, par l'orchestre de Monte Carlo, au kiosque des terrasses, mais bien dans la salle du théâtre et ils ont lieu tous les jours de 2 heures et demie à 4 heures.

Les concerts du soir, sauf les jours où la scène est occupée par le service des représentations théâtrales, sont donnés comme par le passé de 8 heures et demie à 10 heures.

Le programme de la prochaine saison du Tir aux pigeons de Monaco vient d'être publié ; il contient l'énumération complète des concours spéciaux et grands concours internationaux fixés du lundi 12 décembre 1904 au samedi 8 avril 1905.

Les fortes allocations dont l'Administration de la Société des Bains de Mer dote généreusement ces divers concours, leur assure chaque année un éclatant succès et attirent à Monte Carlo l'affluence de plus en plus nombreuse des meilleurs fusils de France et de l'étranger.

Comme par le passé, on peut adresser toute demande de renseignements à M. G. Grisoul, au secrétariat du Tir aux pigeons, à Monte Carlo.

La Société Chorale *l'Avenir* a renouvelé, jeudi dernier, pour un an, son bureau. Les membres sortants ont été réélus par acclamation. En voici la liste :

MM. Félix Gindre, président ; Honoré Bellando, vice-président ; Aymino, secrétaire ; L. Bronfort, secrétaire adjoint ; Ch. Bronfort, trésorier ; L. Bérenger, trésorier adjoint ; E. Bœuf et Barthélemy, censeurs.

Ajoutons que, sur la louable initiative du dévoué président de la Société Chorale, la matinée annuelle qui aura lieu à l'occasion de la Sainte-Cécile, dimanche prochain, 27 novembre, dans la salle du théâtre des Variétés, sera donnée cette année au bénéfice des œuvres de la Croix Rouge des deux nations belligérantes en Extrême-Orient. Cette fête d'un caractère tout à la fois artistique et charitable, ne saurait manquer d'attirer un très nombreux public.

D'autre part, la Sainte-Cécile sera célébrée comme de coutume dimanche prochain par toutes les Sociétés musicales de la Principauté.

Dans le dernier numéro du *Bulletin de la Société des Steeple-Chases* a paru le programme de nos grandes courses hippiques de janvier sur l'hippodrome du Var. La réunion comprend huit journées, les 11, 13, 15, 18, 20, 22, 25 et 27 janvier, avec quatre prix par journée. Le montant total des allocations s'élève à 267,100 francs, en augmentation de 40,000 francs sur celles de l'année dernière ; cette augmentation provient de deux nouvelles journées créées cette année, celles des 13 et 27 janvier ; la première est dotée de 17,000 francs et la seconde de 23,000 francs. Le Grand Steeple-Chase de Nice est fixé au 15 janvier, la Grande Course des Haies au 18 et le Prix de Monaco au 22. Le programme reste, d'ailleurs, dans ses grandes lignes, le même que celui des années précédentes.

Lettre de Paris

Paris, 21 novembre 1904.

Pendant que les russes et les japonais continuent à s'égorger en Mandchourie, tous les esprits épris de sentiments généreux et pacifiques sont heureux de constater que le système de l'arbitrage appliqué au règlement des conflits internationaux gagne tous les jours du terrain : une nouvelle convention a été, en effet, signée cette semaine, entre la Grande-Bretagne et le Portugal, et deux autres sont sur le point de l'être, l'une entre la Suisse et l'Allemagne, l'autre entre l'Italie et les Etats-Unis.

Une demi-douzaine de traités du même genre les avaient déjà précédées, et l'heure approche où, toutes les nations du monde ayant pris l'engagement de recourir, non au canon, mais à un arbitre en cas de désaccord, du coup sera légalement prononcée la condamnation de la guerre.

Cette heure-là, l'initiative prise par le président Roosevelt de convoquer les puissances à une nouvelle conférence de La Haye, va en hâter la venue. Mais on voudrait, si non que fût conclue la paix, du moins que les belligérants eussent répondu par autre chose que des fins de non-recevoir catégoriques à une offre de médiation, avant que d'ouvrir la conférence. Si l'on en croit une information donnée par un journal de Paris, on n'aurait plus longtemps à attendre ce revirement dans les intentions des adversaires : il se serait même déjà produit, un armistice aurait été signé entre la Russie et le Japon et les deux puissances auraient entamé des négociations pour discuter les conditions de la paix.

Rien, hélas ! n'est venu encore confirmer l'exactitude de la nouvelle. Et pourtant, malgré les récentes affirmations d'un membre du gouvernement russe que la Russie ne déposerait les armes qu'après la complète défaite du Japon, elle n'est pas absolument invraisemblable cette nouvelle-là, et il est permis, dût-on se bercer d'illusion, d'espérer que l'hypothèse de la paix pourrait bien dans un avenir prochain se transformer en réalité.

* *

En littérature et en art dramatique comme en politique et en bien d'autres matières, il est décidément plus difficile qu'on ne croit de savoir exactement l'opinion vraie des uns et des autres sur les événements contemporains. Il y a si loin entre ce qu'on dit, ce qu'on écrit et ce qu'on pense. Tenez, prenons par exemple la représentation de la pièce nouvelle de M. Alfred Capus, *Notre jeunesse*, à la Comédie Française. Je n'ai pu assister qu'à la deuxième représentation, mais j'avais causé avec des camarades qui étaient à la première et ils m'avaient mis en joie. Toute la critique était partie comme un seul homme, et avait entonné un concert de louanges à n'en plus finir. Je pensais donc assister à la représentation d'une sorte de chef-d'œuvre et je m'en félicitais, car on est toujours heureux d'applaudir une belle comédie, jouée par les admirables comédiens que sont les artistes du Théâtre français, et puis l'auteur, M. A. Capus, est des hommes les plus sympathiques de la jeune génération ; il a beaucoup de talent, et c'est un excellent confrère.

Or, je ne saurais le nier, la désillusion a été grande ; malgré le feu d'artifice de louanges unanimes de toute la critique, on est forcé de reconnaître que *Notre jeunesse* n'est pas une bonne pièce et M. A. Capus qui a remporté d'éclatants triomphes avec la *Veine* notamment, a apporté à la Comédie-Française une pièce incomplète et par moment vacillante, si on peut dire. Certes, on reconnaît aisément, par endroit, la touche d'un maître, mais il me semble que lorsqu'on s'appelle Capus, qu'on est un des auteurs les plus justement applaudis des théâtres de genre du boulevard, quand on arrive rue Richelieu, on

devrait ne donner qu'une œuvre capable de grandir la réputation. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi.

La thèse générale est qu'un honnête homme doit se préoccuper des enfants naturels qu'il peut avoir au cours d'une jeunesse plus ou moins orageuse. L'enfant naturel de *Notre jeunesse* est une fille de dix-sept ans qui tombe tout à coup dans le ménage de son père qui ne l'a jamais vue et se passerait fort bien de la visite. Cette jeune fille qui vient toute seule, son sac à main pour tout bagage, tourne la tête des plus braves gens qui — en cinq minutes — sans la connaître autrement, sans savoir si c'est une brave fille ou une aventurière précoce, s'en éprennent jusqu'à l'engouement passionné. La femme légitime — car le père de cette enfant après avoir rompu avec sa maîtresse du quartier latin, s'est marié dans son monde et est devenu un gros industriel millionnaire, la femme légitime que son mari adore menace de le quitter s'il ne prend pas chez lui, dans son ménage, cette enfant qui peut être une excellente nature — nous n'en savons rien — mais qui pourrait être autre chose. Et ce bel amour pour la jeune inconnue naît, se développe, grandit et éclate en quelques minutes. C'est cette précipitation qui choque et gêne et nous enlève tout le plaisir que nous aurait causé cette pièce pétillante de verve et d'esprit.

Si vous ne venez pas de quelque temps à Paris vous verrez sûrement la pièce, car une tournée quelconque ira vous la porter et vous verrez si vous n'éprouvez pas le même sentiment. Mais ce qui est admirable quand même, c'est le merveilleux ensemble de la Comédie-Française ; MM. Coquelin aîné, Emile Berr, de Feraudy sont tout simplement parfaits. M. Leloir est un peu grinçant dans un rôle de beau-père, mais digne de ses partenaires tout de même. Du côté des actrices M^{me} Blanche Pierson est la perfection même ; M^{me} Sorel et M^{lle} Pierrat sont excellentes et belles à ravir. Enfin l'ensemble est complété par M^{me} Bartet qui est gênée dans un rôle effacé où elle n'a rien à dire d'intéressant et rien à faire de capital. C'est un mérite d'avoir une grande artiste pareille sous la main et de lui confier un rôle sans relief. L. S.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

Au Bureau de Berne. — Les délégués des Sociétés de la paix du monde entier, réunis à Berne en assemblée générale du Bureau international permanent de la paix, ont voté à l'unanimité, sur la proposition de M. Emile Arnaud, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, les résolutions suivantes :

« 1^o L'assemblée adresse au gouvernement des Etats-Unis d'Amérique l'expression de sa vive gratitude pour l'initiative prise par lui de convoquer à La Haye une seconde conférence internationale de la paix.

« 2^o L'assemblée exprime le vœu que toutes les nations soient, sans aucune exception, invitées à la seconde conférence intergouvernementale pour la paix, afin que les décisions qui y seront prises puissent être universellement obligatoires et que les principes ou les règles juridiques qui y seront adoptés constituent des principes ou des règles incontestables du droit international positif. »

Fêtes franco-italiennes. — Les délégués des Chambres de commerce et des municipalités d'Italie ont été, à Paris, l'objet de manifestations chaleureuses. Mardi soir, un grand banquet a été donné en leur honneur par le Comité républicain du commerce et de l'industrie.

Un grand nombre de notabilités politiques étaient présentes.

Le Ministre du commerce, au nom du gouvernement, a souhaité la bienvenue aux hôtes italiens.

« J'ai plaisir, dit-il, à constater, comme chef d'un département ministériel qu'on pourrait appeler le ministère de la paix, et comme ministre du travail, que deux consécérations d'un haut intérêt sont venues sceller un rapprochement dans lequel l'opinion publique avait devancé l'œuvre des gouvernements.

« C'est d'abord le traité d'arbitrage, acte déjà considérable par lui-même, et plus important encore, si on veut bien voir le germe, pour employer l'expression dont se servait l'an dernier M. Combes, président du Conseil, dans une fête analogue, de ces ententes plus générales par lesquelles il n'est pas téméraire d'espérer qu'on verra se réfronder dans l'avenir les conflits et les rivalités des peuples.

« C'est, en second lieu, cette convention internationale sur les conditions du travail, la première qui ait été signée dans le monde et qui ouvre, nous pouvons le dire avec quelque fierté, des horizons nouveaux aux rapports entre les nations. Jusqu'à ce jour elles s'étaient bornées

à s'entendre pour régler les conditions de leurs échanges. Aujourd'hui, à côté des traités qui visent les produits, voici venir les traités d'une portée sociale plus haute, et non moins intéressants au point de vue matériel, qui visent ceux qui créent le produit, la personne même des travailleurs. »

Ont pris ensuite la parole, MM. Tornielli, ambassadeur d'Italie, d'Estournelles de Constant, etc.

Une déclaration de M. d'Estournelles de Constant. — On sait que M. d'Estournelles de Constant vient d'être élu sénateur de la Sarthe, par 563 voix sur 880 votants.

Après la proclamation de son élection, M. d'Estournelles a terminé son discours de remerciements aux électeurs par la déclaration suivante :

« Jamais élection n'aura été plus significative que celle-ci.

« En votant pour moi contre le candidat du nationalisme, vous avez voté pour la paix, pour l'organisation de la paix que j'ai réclamée toute ma vie. Non pas cette paix honteuse, humiliée, précaire, que nos adversaires seuls conçoivent et dont aucun républicain n'a jamais voulu, mais la paix laborieuse et fière, librement consentie par des concessions mutuelles entre les principaux Etats civilisés ; la paix féconde d'où naîtra bientôt, comme un fruit mûr et déjà tardif, l'Union européenne, cette chimère d'hier qui sera demain la réalité, le salut pour nos voisins comme pour nous et plus que pour nous.

La Sarthe sera fière un jour d'avoir été à l'avant-garde de nos départements pour choisir délibérément comme représentant un partisan déclaré de cette politique nouvelle, si avantageuse et si honorable pour la République française dont elle multiplie dans le monde entier les admirateurs, les amis et les clients. »

LETTRES ET ARTS

Opéras nouveaux. — La saison lyrique se prépare en Italie, et on annonce la prochaine apparition de plusieurs opéras nouveaux : au théâtre Victor-Emmanuel de Turin, *Giovanni Gallurese*, d'un jeune compositeur débutant, M. Monterezzi, élève du Conservatoire de Milan ; au théâtre Adriano de Rome, *Per la patria*, du maestro Cocchi Battistini, dont le principal rôle sera créé par le chanteur Mattia Battistini ; au théâtre dal Verme de Milan, *Maria Petronia*, drame lyrique en un acte de M. Gomes, que l'on dit cousin du compositeur brésilien Carlos Gomes, l'auteur du *Guarany*, mort il y a quelques années ; à Palerme, *Jole*, du maestro Grasso, chef de musique du 10^e régiment d'infanterie, ancien élève de M. Pietro Platania ; enfin, à Chieti, *Pax*, « mélologue », de M. Pietro De Cecco.

A l'Institut de France. — Les cinq Académies ont tenu, mardi dernier, leur séance annuelle, sous la présidence de M. Mascart.

La donation, à l'Institut, de ce beau château de Langueais, dont M. et M^{me} Jacques Siegfried ne se réservent que l'usufruit, a trouvé, naturellement, sa place dans le discours de M. Mascart, qui a remercié le donataire en termes très heureux.

M. Rocquain, délégué de l'Académie des sciences morales, a entretenu l'Institut des travaux de Michelet, aux Archives nationales.

Les cinq Académies ont entendu encore une communication fort intéressante de M. Aynard, sur les transformations de l'amateur d'art. Puis, M. François Coppée, de l'Académie française, a lu une poésie.

Il se confirme que la réception de M. Gebhart à l'Académie française est ajournée au mois de février de l'année prochaine.

Le nouvel élu vient, en attendant, d'adresser le texte de son discours au secrétariat de l'Institut, qui s'empresse de le transmettre à M. Paul Hervieu, chargé de le recevoir.

Ce dernier, fort occupé par la mise au point de son discours sur les prix de vertu, qui sera prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie, fixée au jeudi 24 novembre, commencera, sitôt qu'il le pourra, l'élaboration de sa réponse au discours du futur récipiendaire.

Banquet littéraire. — Cette semaine a eu lieu, au restaurant Marguery, le banquet de l'Association des critiques littéraires et bibliographes, sous la présidence de M. Marcel Prévost, président de la Société des Gens de lettres.

Tour à tour, MM. Prévost et Deschamps, président de l'Association, ont pris la parole et précisé dans de spirituelles allocutions le rôle de la critique.

Le prochain banquet de l'Association aura lieu au mois de décembre en l'honneur du grand critique américain Barrett Wendel.

Peintures décoratives. — M. Chaumié doit se rendre dimanche à la Sorbonne pour voir les grandes peintures décoratives de M. J. J. Weerts : *Fête du Lendit ou Foire aux parchemins à Saint-Denis, au quinzième siècle* — qui ornent les arcades de la cour d'honneur.

En dehors de son mérite artistique, cette vaste composition offre une particularité qui attirera sur elle la curiosité : elle contient, en effet, plusieurs portraits.

On reconnaît aisément le regretté M. Octave Gréard dans le recteur qui, à cheval, précède le long cortège des étudiants.

Le jeune homme qui, sur la gauche, s'appuie contre un mât et se présente de profil, n'est autre que le fils de M. Henry Roujon, l'ancien directeur des beaux-arts.

Les quatre femmes qui, debout derrière leur éventaire, écoutent le héraut annonçant l'ouverture de la foire, offrent l'image et ressemblance de M^{me} J. J. Weerts, femme du peintre, de ses deux filles et de l'une de ses nièces.

Enfin comme sa famille souhaitait qu'il se représentât lui-même dans la *Fête du Lendit* et comme, avec sa longue barbe, il aurait été déplacé dans cette foule où tous les visages sont rasés, M. Weerts a imaginé de se faire figurer parmi les nuages.

En regardant attentivement la partie gauche de la *Fête du Lendit*, et en observant fixement les nuages blancs qui moutonnent au-dessus des bannières, on s'aperçoit que l'un deux dessine une figure à longue barbe. Cette figure barbue, c'est la tête de l'artiste lui-même, M. J. J. Weerts en personne.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Université d'Aix-Marseille. — M. Rivals, docteur ès-sciences, chargé d'un cours complémentaire de chimie, est chargé pour l'année scolaire 1904-1905, d'un cours de chimie industrielle à la Faculté des sciences de l'Université d'Aix-Marseille.

M. Jumelle, docteur ès-sciences, maître de conférences de botanique, est chargé pour l'année scolaire 1904-1905, d'un cours de botanique agricole.

Création d'un laboratoire de chimie à New-York. — Un laboratoire créé par le ministère américain de l'Agriculture pour l'examen de tous les produits alimentaires importés aux États-Unis a été ouvert à New-York le 5 septembre.

C'est le troisième établissement de ce genre qui fonctionnera dans ce pays, un étant installé depuis quelques années à Washington et un autre à San Francisco. Le premier de ces services a même déclaré, à différentes reprises, que des viandes importées d'Allemagne et qui avaient subi une préparation à l'acide borique étaient impropres à la consommation.

Le nouveau service se propose notamment d'examiner des échantillons pris sur les envois d'huile d'olive, de saucisses, de vins, et, parmi les conserves alimentaires, il se montrera spécialement rigoureux pour les produits dont il estimera défectueux les modes de conservation ou dont les matières colorantes qui peuvent entrer dans leur composition ne lui sembleront pas présenter un degré d'innocuité absolue ; il aura à rechercher si le vin blanc n'est pas chargé d'acide sulfureux et examinera si le vin rouge ne présente pas de traces d'acide salicylique ; c'est de l'acide borique qu'il aura à rechercher dans les saucisses dont la population ouvrière fait ici une grande consommation ; enfin, toutes les confitures ou gelées contenant de la glucose ou des couleurs artificielles seront purement et simplement rejetées.

Le laboratoire a également pour mission de s'assurer de la provenance directe de certains envois, et son directeur a notamment assuré qu'il aurait à se rendre compte si tous les vins arrivant de France en étaient véritablement originaires ou n'étaient pas parfois des produits italiens ou espagnols venus chercher chez nous une qualification qui fait tout leur prix.

Comme on le voit, les investigations de ce nouveau laboratoire seront nombreuses et variées et il se pourrait bien que nos compatriotes aient à subir ses rigueurs ; aussi, ne saurait-on, à cette occasion, dit le Consulat, trop leur recommander de se montrer plus scrupuleux que jamais dans leurs envois, non seulement pour éviter des difficultés qui se traduisent toujours par des pertes d'argent et de temps, mais pour éviter aussi toute contestation dont leurs concurrents étrangers ne seraient que trop empressés à se saisir dans un but de dénigrement pour nos marques et de réclame pour les leurs.

Vacance de sièges à l'Académie des Sciences.

— Dans la séance du lundi 7 novembre, l'Académie a déclaré la vacance des sièges de MM. Marey (section de médecine) et Sarrau (section de mécanique). A la séance du 14 novembre, la section de mécanique a dressé la liste de présentation suivante : 1^{re} ligne, M. Vieille, inspecteur général des poudres et salpêtres ; 2^e ligne, MM. Koenigs, professeur de mécanique à la Sorbonne, et Lecornu, professeur à l'Ecole Polytechnique ; 3^e ligne, MM. Brillouin, professeur au Collège de France ; colonel Renard, directeur du Parc aérostatique de Meudon, et Résul, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Sièges vacants à l'Académie de Médecine.

— Un grand nombre de candidats nouveaux se sont déclarés pour le siège d'académicien libre qu'occupait M. Duclaux. Ce sont MM. J. Bertillon, chef du service de statistique à la Préfecture de la Seine ; Capitan, professeur à l'Ecole d'anthropologie ; Coudray, chirurgien pratiquant à Paris ; Gellé, médecin auriste à Paris ; Ménière, médecin de l'Institut national des Sourds-Muets, et Jullien, chirurgien à Saint-Lazare.

La vacance du siège de M. Marey a été d'autre part déclarée, le mardi 8 novembre, dans la section d'anatomie et de physiologie.

Les oiseaux savent-ils éviter les fils conducteurs d'électricité ?

— En cette époque où l'électricité, jouant un rôle de plus en plus considérable, exige des câbles aériens, toujours plus nombreux et nécessaires aux transports de force, il peut être intéressant de rechercher les effets des très hautes tensions employées avec le courant alternatif, sur les oiseaux. Alors que ces derniers ont considéré, dès le début du télégraphe électrique, les fils conducteurs comme d'excellents perchoirs, il est très rare de voir des oiseaux sur les câbles de transport à haute tension. Il ne paraît pas non plus que les cas de volatiles foudroyés soient fréquents.

Les oiseaux ont-ils donc un instinct particulier, les avertissant s'il y a ou non danger électrique à se poser sur un conducteur, comme l'avancait une observation d'ingénieur parue il y a quelques années. Et dans ce cas, comment peuvent-ils savoir d'avance le moment où l'on établit le courant ? Serait-ce simplement la nature du métal employé, le cuivre, qui éloigne les oiseaux des fils industriels, tandis que le fer galvanisé des lignes télégraphiques leur plairait davantage ? Il nous souvient cependant d'avoir vu des files d'hirondelles sur des fils téléphoniques, également en cuivre.

Enfin, notre première hypothèse serait-elle fautive, et l'électricité tuerait-elle les oiseaux imprudents qui s'exposent à son atteinte ? Comment se fait-il alors que l'on n'ait pas encore signalé les hécatombes d'oiseaux qui devraient se produire dans ce cas ?

L'exode rural et la tuberculose.

— On sait que M. Léon Bourgeois est présentement éloigné de la politique active et qu'il se consacre presque exclusivement à ses fonctions de membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique et de président de la Commission permanente de préservation contre la tuberculose.

Son fils, M. Georges Bourgeois, docteur en médecine

d'hier, vient d'écrire et de « passer » sa thèse sous la présidence de son maître, le professeur Grancher, ami de sa famille. Il avait choisi pour sujet *l'Exode rural et la tuberculose*.

C'est une brochure de 120 pages, très sérieusement documentée, pleine de renseignements précis et de statistiques frappantes. Le jeune hygiéniste y établit quantité de faits importants. Entre autres, que le nombre des immigrés forme à Paris les deux tiers de la population globale. En 1901, le nombre de ces immigrés atteignait 1,700,000.

Or, les statistiques réunies par le docteur Georges Bourgeois démontrent péremptoirement que cette population d'immigrés fournit à Paris un taux de mortalité par tuberculose beaucoup plus considérable que celui des Parisiens d'origine. Elle atteint le chiffre effrayant de 62 %. Or, comme la mortalité par tuberculose dans les hôpitaux de Paris représente à peu près la moitié de la mortalité totale (exactement 46,7 %), on voit quelles charges écrasantes l'exode rural impose à notre administration de l'Assistance publique.

Le docteur Georges Bourgeois n'indique pas de remède à ce mal. Mais c'est déjà beaucoup que de l'avoir si nettement mis en lumière. C'est à la presse qu'incombe le devoir de vulgariser des révélations aussi précises et aussi graves. C'est aux journalistes de province qu'il appartient d'avertir leurs lecteurs du danger qu'il y a pour eux à quitter leurs campagnes et leurs petites villes pour venir chercher à Paris une vie qui, de loin, leur apparaît large et un travail en apparence plus rémunérateur.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 20 Novembre 1904

NICE, cutter <i>Primitive</i> , fr., c. Dalest,	vin.
MARSEILLE, chaland <i>Minerai</i> , fr., c. Peroquin,	houille.
EZE, yacht à voile <i>Miss-Marie</i> , fr., c. Rodolico,	sur lest.
CANNES, vapeur <i>Zénith</i> , fr., c. Morganti,	merchandises diverses.
PORTO SANTO STEFANO, balancelle <i>Emilia S.</i> , ital., c. Salvator,	charbon.
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	sable.
— b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Castelli,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

Départs du 13 au 20 Novembre

MENTON, cutter <i>Primitive</i> , fr., c. Dalest,	vin.
MARSEILLE, chaland <i>Minerai</i> , fr., c. Peroquin,	sur lest.
— vapeur <i>Zénith</i> , fr., c. Morganti,	merchandises diverses.
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	sur lest.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Castelli,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **PEIRANI Lazare-Theresius-Pierre**, ci-devant sellier-bourrelier à Monte Carlo, actuellement sans domicile connu, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 30 novembre courant, à 10 heures du matin, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, à Monaco.

AVIS

Aux termes de deux actes aux minutes de M^e EYMIN, en date du trois août et quatorze novembre mil neuf cent quatre, enregistrés, monsieur **Franz BUCHER**, artiste photographe à Monaco, a cédé l'établissement photographique qu'il exploitait à Monaco, avenue de Monte Carlo, villa de la Géronstère, à monsieur **Georges Albert DETAILLE**, aussi artiste photographe, demeurant ci-devant à Genève et actuellement à Monaco.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition dans le délai de huitaine, au domicile élu en l'étude dudit M^e EYMIN, sous peine de forclusion.

Alex. EYMIN.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, à Monaco.

AVIS

Les personnes qui pourraient avoir des droits à faire valoir contre la succession de M^{me} **Félicie-Catherine-Pauline BLANCHARD**, veuve de M. **Aimé-Jean-Marie-Victor de DESPENCE de POMBLAIN**, ayant demeuré à Monte Carlo, Villa des Dômes, sont invitées à produire leurs titres sans retard au notaire soussigné.

Monaco, le 22 novembre 1904.

Alex. EYMIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco 8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 28 novembre courant à 2 heures du soir, dans un magasin sis rue de la Turbie n° 17, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de marchandises et objets mobiliers tels que : comptoirs, étagères, balances, pendule, chicorée, verres de lampe, balais, conserves diverses, vaisselle, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus des enchères.

L'Huissier : BLANCHY.

AGENCE DE LA MÉDITERRANÉE 31, rue d'Angleterre, Nice

Suivant conventions, monsieur et madame **Viault** ont vendu, à monsieur et madame **Lavril**, l'hôtel meublé, dénommé *Hôtel-Pension Lucie*, qu'ils exploitent place du Crédit Lyonnais, à Monte Carlo.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, par lettres recommandées, à l'Agence de la Méditerranée, à Nice. Avis est donné aux intéressés pour tous les effets de droit.

MASSON.

ASSURANCES CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PARFUMERIE DE MONTE CARLO NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants (dernière création)

Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	14	776.2	776.2	776.5	776.8	777.2	16.5	17.2	15.2	14.2				13.5	61
15	77.2	77.2	76.8	76.2	76.2	14.8	15.2	14.6	13.8	13.2	76	Ouest.	Beau, nuageux.		
16	69.2	68.2	67.5	65.8	65.5	14.2	14.8	14.3	14.1	14.2	65	Est.	Très beau.		
17	68.2	69.4	70.2	70.5	71.1	14.2	14.5	13.8	12.9	12.3	71	Est fort.	Nuageux.		
18	72.2	72.5	71.8	71.5	71.2	13.5	13.8	13.2	12.4	12.1	64	Ouest.	Beau.		
19	72.2	72.5	72.2	72.3	72.5	14.2	14.9	13.6	12.8	12.5	65	—	Très beau.		
20	70.2	69.5	68.2	67.8	67.4	14.2	15.2	15.4	15.2	14.1	66	Ouest violent.	—		
DATES						14	15	16	17	18	19	20			
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima.	17.2	15.2	14.8	14.6	13.8	14.9	15.5	Pluie tombée: 0mm 0	
						Minima.	13.5	12.8	12.2	11.8	11.7	11.6	11.4		